

La CGT ?

La Confédération générale du travail est ouverte à tous :

Les salariés, femmes et hommes, actifs, privés d'emploi et retraités, quels que soient leurs statuts social et professionnel, leur nationalité, leurs opinions politiques, philosophiques et religieuses.

Son but est de défendre avec eux leurs droits et intérêts professionnels, moraux et matériels, sociaux et économiques, individuels et collectifs.

Prenant en compte l'antagonisme fondamental et les conflits d'intérêts entre salariés et patronat, entre besoins et profits, elle combat l'exploitation capitaliste et toutes les formes d'exploitation du salariat. C'est ce qui fonde son caractère de masse et de classe.

L'action syndicale revêtant des formes diverses pouvant aller jusqu'à la grève décidée par les salariés eux-mêmes, la CGT agit pour que le droit de grève, liberté fondamentale, ne soit pas remis en cause par quelque disposition que ce soit.

Elle agit pour un syndicalisme démocratique, unitaire et indépendant au service des revendications des salariés. Elle contribue à la construction d'une société solidaire, démocratique, de justice, d'égalité et de liberté qui réponde aux besoins et à l'épanouissement individuel et collectif des hommes et des femmes.

Elle milite en faveur des droits de l'homme et de la paix. Elle intervient sur les problèmes de société et d'environnement à partir des principes qu'elle affirme et de l'intérêt des salariés. Elle agit pour ces objectifs en France, en Europe et dans le monde.

Statuts confédéraux de la CGT – Article 1

FNPOS-CGT

NOM - PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

EMAIL :

PORTABLE :

ENTREPRISE :

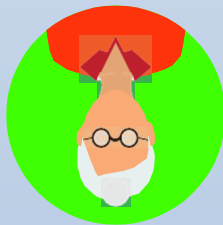
PROFESSION :

Bulletin de syndicalisation à renvoyer à :

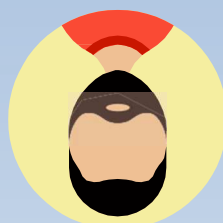
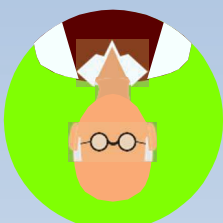
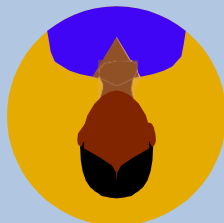
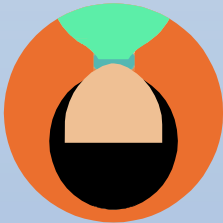
FNPOS-CGT / 263 rue de Paris / Case 536 / 93515 Montreuil Cedex

Téléphone : 01 55 82 87 04 - mail : collectif.cgt.msa@gmail.com

ADHÉRER À LA CGT



CONTACT



POURQUOI ME SYNDIQUER À LA CGT?

La CGT a vocation de défendre les intérêts individuels et collectifs des salariés. Dans un contexte de recherche de « réduction du coût du travail », nous constatons que nous n'avons pas les mêmes intérêts que nos employeurs. Nous pensons que si nous prenons nos affaires en main, nous pouvons faire changer les choses. Dans beaucoup de services ou d'entreprises, l'action collective a permis des avancées en matière de salaires, de conditions de travail, de lutte contre la précarité... Force est de constater que plus les syndiqués sont nombreux, plus l'ensemble des préoccupations sont embrassées par le syndicat, c'est-à-dire les syndiqués pris collectivement.



TROUVERAIS-JE MA PLACE DANS LA CGT?

Être syndiqué, c'est apporter ses connaissances, ses compétences au collectif. Tu prendras la place que tu auras envie de prendre, avec le degré d'investissement qui sera le tien. Tous les salariés ont leur place dans le syndicat. Chacun compte pour un et ce sont les adhérents qui décident dans le respect de la démocratie et des statuts de l'organisation.

ME SYNDIQUER, CELA M'APPORTE QUOI?

Individuellement et collectivement, nous faisons valoir nos droits (Code du travail, convention collective, accords d'entreprise, contrat de travail...).

En outre, le syndiqué a le droit à des informations particulières (presses syndicales, informations juridiques, assistance...). Nous proposons également des formations syndicales dont les objectifs sont de faciliter la compréhension des sujets économiques et sociaux. Il s'agit aussi d'aider tout syndiqué à se doter des compétences lui permettant de faciliter son investissement dans l'activité syndicale et donc la prise de responsabilité.

Être syndiqué, c'est aussi et surtout être acteur de l'amélioration des conditions de travail et de vie au travail.

À QUOI SERT L'ARGENT DE MA COTISATION ?

Le système de cotisations repose sur un principe de financement nécessaire pour se donner les moyens de l'action collective. La cotisation sert à l'expression et au fonctionnement de l'organisation (tracts, affiches, formations syndicales, réunions...). Elle contribue au financement solidaire de la CGT à travers ses organisations à tous les niveaux, ainsi qu'à la solidarité avec des secteurs en lutte. Enfin, elle participe de l'indépendance de la CGT vis à vis des partis politiques, de l'État ou de groupes de pression.

1 % de la rémunération nette



Pour les collègues non imposables : elle donne un **crédit d'impôt restituable**



Une cotisation syndicale de **100 €** ne coûte en réalité que :



Déductible des impôts à hauteur de :



EST-CE QUE MA HIÉRARCHIE SERA INFORMÉE DE MON ADHÉSION ?

L'adhésion à une organisation syndicale est une démarche individuelle et confidentielle. En aucun cas, la CGT ne communique ni ne transmet les informations sur ses adhérents.



FNPOS CGT

Fédération Nationale des Personnels des Organismes Sociaux CGT

Divers liens vers notre site Fédéral :
<https://orgasociaux.cgt.fr/>



Lien Facebook

<https://www.facebook.com/FnposCGT>



Lien Twitter

<https://twitter.com/FnposCGT>



Lien Instagram

<https://www.instagram.com/Fnpos.CGT/>